

Pour que la C. E. L. continue puissamment son action

EMISSION DE 800 ACTIONS DE 50 FRANCS
AVEC INTÉRÊT A 5 %

Notre Coopérative est une des organisations pédagogiques et commerciales les plus vivaces et les plus hardies. Elle crée, elle produit, elle marche de l'avant sans sacrifier à la routine et à la tradition, essayant de faire passer, dans notre école publique, un courant bienfaisant d'activité et de liberté.

Ah ! certes, les débuts ont été difficiles. Nous avons longuement tâtonné sur toute la ligne ; et cela au moment même où nous n'étions que quelques dizaines à unir nos efforts et nos volontés.

Nous sommes maintenant plus de 500 en France ; nous livrons, à des prix sans concurrence, un matériel pas toujours luxueux peut-être, mais qui donne satisfaction ; nos services, quoique fonctionnant avec des frais généraux très réduits, sont parfaitement organisés pour répondre aux besoins de tous nos adhérents ; nos publications sont chaque jour plus connues du personnel et, par là même, plus à même de vivre par le seul effort de leurs abonnés ; notre influence pédagogique se fait déjà très sérieusement sentir, qu'il s'agisse de rédaction libre par l'imprimerie à l'école, de journaux d'enfants, de cinéma ou de disques.

Un effort semblable ne peut ni s'arrêter ni même se stabiliser. Il doit croître et s'amplifier.



A l'Exposition de Tours : Les élèves de Port-Boulet impriment

Les camarades viennent nombreux à nous et les collaborateurs ne nous font point défaut : nulle coopérative plus que la C.E.L. ne peut se vanter d'être une sorte de ruche en travail à laquelle tous les adhérents apportent une part de leur activité.

Il n'y a qu'une ombre au tableau : *nous manquons de fonds.*

Pour pouvoir servir ses adhérents le plus ponctuellement possible, la Coopérative a dû faire fabriquer elle-même, en série, plusieurs articles de son catalogue ; elle a dû constituer des stocks importants de presses, de composteurs, de papiers, de phonos, de disques, de cubes ; elle a pro-

cédé à l'édition originale d'outils tout aussi indispensables que les presses ou les phonos : les Fichiers, les brochures de la Bibliothèque de Travail qui ne s'écouleront qu'à mesure que notre technique sera connue et appliquée. Tout cela demande des fonds importants que nous avons puisés au fur et à mesure dans les actions versées par nos adhérents.

Cela n'est plus suffisant. Nos ventes devraient, théoriquement, être faites au comptant. Dans la pratique, de nombreux instituteurs attendent le paiement par la mairie ou la caisse des écoles ; d'autres, jeunes, renvoient nécessairement aux fins de mois... Ces pratiques commerciales, contre lesquelles nous ne pouvons rien, nécessitent un roulement de fonds qui s'ajoute à celui qu'exige la production directe et le stockage.

Grâce au dévouement de tous nos camarades nous ne faisons jamais aucune affaire désastreuse, commercialement parlant. Si notre marge de bénéfice est volontairement réduite, elle n'en est pas moins régulière et sûre, et c'est elle qui nous a permis de mener la Coopé à son état actuel de développement.

Il nous faut maintenant augmenter notre fonds de roulement pour pouvoir continuer notre action. Nous pourrions certes nous adresser aux banques, comme le font tous les commerçants et certaines coopératives. Nous préférons que nos adhérents soient nos propres banquiers, les seuls à surveiller leurs fonds, à diriger leur association, à en retirer les bénéfices. Les assemblées générales, la Commission de contrôle, les conseils d'administration sont là pour les assurer que leur argent sera bien placé à un double titre : parce qu'il participera à une affaire en pleine prospérité, vous le sentez bien ; parce qu'il permettra de fécondes réalisations dont vous serez les premiers à bénéficier.

Dans une circulaire que nous avons adressée à nos adhérents, nous disons : « Si chacun de nos 500 adhérents nous versait 2 actions de 50 fr. avec intérêt à 5 % notre trésorerie serait définitivement à l'aise. »

Nous renouvelons cet appel pour ceux qui n'ont pas encore fait ce qu'ils voudront bien considérer comme un devoir. Nous nous adressons aussi à ceux qui, sans être adhérents suivent notre effort avec sympathie et nous leur demandons de se joindre à nous pour nous aider par leur participation.

Pour encourager les souscripteurs, nous avons décidé de doubler la première année d'intérêt des actions en adressant à chaque souscripteur de 2 actions de 50 fr., 8 fr. de livres à choisir dans nos éditions.

La Coopé est à vous ; elle est votre propriété, tous ses livres, toute sa comptabilité sont à votre disposition. Vous devez faire aujourd'hui l'effort minimum que nous vous demandons pour assurer son développement et son action.

Bulletin de souscription à l'emprunt

(à envoyer à CAPS, à Villenave-d'Ornon (Gironde) - C.C.P. Bordeaux 339-49)

Je soussigné *institut*.....

à *département*

déclare souscrire à *actions de 50 francs avec intérêt à 5 %.*

(La somme defrancs vous est adressée par chèque postal ci-joint ou par versement au compte courant d'autre part).

———— COUPON-PRIME à transmettre à FREINET par CAPS ————

Montant total des primes auxquelles donnent droit les actions ci-dessus :

.....

Titre des éditions désirées :

Nom et adresse

Date et signature,